

## LE PASSAGE DE L'EUROVÉLO 8 SÉCURISÉ

Depuis Athènes et jusqu'à Cadix, la véloroute Eurovélo 8 offre une alternative paisible à la découverte des rivages de notre Méditerranée. Longeant le littoral sableux catalan, elle traverse Torreilles à hauteur de l'entrée du boulevard de la plage. Cette traversée, qui s'avérait particulièrement dangereuse, nécessitait des travaux de sécurisation. Sous l'égide de Perpignan Méditerranée Métropole, maître d'ouvrage de ce chantier, un plateau traversant a été réalisé permettant aux piétons et aux cycles de traverser cet axe en toute sécurité. L'arrêt de bus dans le sens entrant a été déplacé et un tronçon manquant de la piste cyclable a été créé pour rejoindre l'Eurovélo 8. Après le remplacement des platelages bois au niveau de l'espace Capellans, cet aménagement qualitatif fait la part belle aux mobilités douces au cœur de notre station "couleur nature en méditerranée".



## LES ÉCHOS DU CONSEIL



Le conseil municipal s'est réuni mardi dernier pour une dernière séance avant la saison estivale. A l'ordre du jour, deux points étaient à souligner. Tout d'abord, l'adhésion à la Société Publique Locale (SPL) "Rives bleues" portée par la ville de Sainte Marie la Mer, la ville de Saint Nazaire et Perpignan Méditerranée Métropole. Cette SPL permettra à la commune de développer des projets structurants tout en externalisant la gestion administrative. Concernant la ZAC des Asparrots, par arrêté préfectoral en date du 23 juin 2023, le Préfet des Pyrénées-Orientales s'est opposé à sa réalisation, au motif de l'incompatibilité du projet avec les dispositions du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de l'insuffisance de la ressource en eau potable. Suite à cet arrêté, la commune de Torreilles et la société GGL ont respectivement formulé un recours gracieux auquel la préfecture n'a pas donné de suite favorable, ce qui vaut décision de rejet de ce recours. L'arrêté préfectoral d'opposition à la déclaration au titre de la loi sur l'eau est donc devenu définitif. En conséquence, le traité de concession est résilié de facto. Aucune indemnité compensatrice n'a été demandée par l'aménageur. La commune devra seulement prendre en charge les différentes études réalisées pour un montant de 142 056 € TTC. La propriété de toutes ces études revenant alors à la municipalité. La réglementation toujours plus stricte au fil des ans oblige les collectivités locales à repenser l'aménagement du territoire. Désormais, l'urbanisation ne pourra se poursuivre que sur des dents creuses ou en requalifiant les bâtiments existants. L'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet de la ville.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanche dernier, suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, avait lieu le premier tour des élections législatives. Partout en France le taux de participation a été de 20 points au-dessus de celui de 2022. Dans notre 2<sup>ème</sup> circonscription dont Torreilles fait partie, la candidate du Rassemblement national est élue dès le premier tour avec 54,98% des voix. Au niveau communal, 69,7% des torreillans se sont exprimés. Les résultats sont les suivants : Anaïs Sabatini (Rassemblement national - 47,17%), Marc Médina (Unis pour la République - 36,53%), David Berrué (Nouveau Front Populaire - 13,63%), Brigitte Laurens (Reconquête! - 1,31%), Mercedes Garcia (Front Catalan - 0,89%) et Philippe Goiset (Lutte Ouvrière - 0,47%).



## CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



Dr Marc Médina, maire,  
le conseil municipal,  
seraient honorés de votre présence à l'occasion de  
**la cérémonie du 14 juillet**

10h45 : rendez-vous place Louis Blasi  
 11h00 : départ du cortège vers le jardin du jumelage  
 11h15 : discours  
 11h30 : plantation d'un arbre de la liberté par les cadets de SCR XV  
 11h45 : retour vers la place Louis Blasi et vin d'honneur

## LA FÊTE EN COEUR DE VILLE

Le samedi 13 juillet, la ville organise un grand bal républicain à l'occasion de la fête nationale sur la place Louis Blasi. À partir de 19h, un repas convivial sera proposé par les associations des parents d'élèves des écoles du village (moules/frites, dessert et boisson 15€), dès 20h, animation musicale avec le grand orchestre "Destination", 22h30, feu d'artifice tiré du stade (sous réserve des conditions climatiques et de la réglementation en vigueur). Plus d'infos : 04.68.28.41.10.



Classique

Les amis d'Alain Marinaro

**MASTER CLASSES DE PIANO**

sous la direction de Varduhi Yeritsyan

**5, 8 et 10 juillet, 21h**

Chapelle de Juhègues  
Tarifs : 10€ extérieurs, 8€ adhérents de l'association et torreilles  
Gratuit pour les moins de 18 ans.

Animations

**TOUS À LA PLAGE**

"Road back"

**Mardi 9 juillet, 19h**

Restauration et producteurs de vin

Espace Capellans, Torreilles plage  
Entrée libre

## SCR XV : BRÈVES D'INTERSAISON

Depuis trois ans, David Aranéga assure avec efficacité le suivi médical des joueurs seniors, dans le cadre de ses études de médecine. En guise de reconnaissance et de respect envers celui qui vient de prêter le serment d'Hippocrate, une belle délégation de joueurs et dirigeants a fait le déplacement à Montpellier, pour assister à la présentation de sa thèse... toutes nos félicitations Docteur ! Rendez-vous à la reprise ! **REPAS DES ANCIENS** : Nos anciens se sont retrouvés pour le repas de fin de saison, chez Franck Fontane, Côté Cour, à Torreilles-plage. Le président B. Ortiz avait bien fait les choses, l'ambiance était chaleureuse. Des anciens aux plus jeunes, tous ont communiqué autour d'une bonne table où tout le monde parlait, déjà, de la prochaine saison. **CARNET BLANC** : Alexandre Banet, originaire de Canet, a beaucoup joué avant de se consacrer à l'entraînement (actuellement dans le staff des juniors). Comme son père Henri, il a été un joueur de devoir, courageux et passionné. Elisabeth, fille du regretté Guy Fourcade, est torreillanne. Un de ses fils évolue en juniors, l'autre en U12. Ils se sont dit "oui" devant monsieur le maire de Torreilles, samedi dernier. La soirée fut belle et l'ambiance digne d'une grande troisième mi-temps. Le club, tout entier, félicite les nouveaux mariés ! LCA

## TOP DÉPART DES APÉROS JAZZ !



Dans le cadre du projet municipal "Jazz à l'école", les CE2 de l'école Jules Verne ont lancé le top départ des apéros jazz ! Les élèves de CE2 de l'école Jules Verne s'étaient préparés depuis le mois de mars avec Céline Durand professeur au conservatoire de Perpignan Méditerranée. Après leur très belle prestation, les enfants ont laissé place aux Mellow Swing qui ont fait partager au nombreux public leur amour du swing des années 30.

## FÊTER LES VACANCES D'ÉTÉ



Les écoles maternelle et élémentaire ont fêté la fin de l'année scolaire. Les enfants étaient ravis de participer aux ateliers proposés et de présenter à leurs parents leurs différentes productions. Une belle façon de célébrer l'arrivée des vacances d'été.



## DÉCOUVRIR LE LITTORAL À VÉLO

Les gardes du littoral de Perpignan Méditerranée Métropole vous invitent à découvrir, à vélo, l'une des dernières zones littorales sauvages de Méditerranée. Une escapade en pleine nature à partager en famille ! Au départ de l'office du tourisme de la plage (espace Capellans), cette visite accompagnée permet de découvrir les milieux naturels, l'histoire, le patrimoine et l'architecture insolite de notre belle plage torreillanne. Parcours de 8 km, se munir de son vélo, de son casque et d'une bouteille d'eau. Gratuit, sur inscription au plus tard la veille au 04.68.28.41.10. Les mardis 9 et 23 juillet et 6 et 27 août, dès 9h.



## AUX CÔTÉS DE NOS AINÉS



Comme chaque trimestre, l'association des aînés torreillans a reçu la visite de M. le maire, Marc Médina, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux membres qui ont soufflé une bougie de plus au printemps. L'occasion de partager un moment authentique et convivial pendant leur traditionnel loto qui égaye les jeudis après-midis tout au long de l'année.



## PROFITEZ DU PATRIMOINE TORREILLAN



Les joyaux du patrimoine torreillan ouvrent gratuitement leurs portes à la visite. La chapelle de Juhègues est ouverte les jeudis et vendredis de 15h à 18h et les week-ends de 15h à 19h (hors jours fériés et jours de concert). L'église Saint Julien & Sainte Basille est ouverte les mardis et vendredis de 10h à 12h, en plus des jours de messe.



## Agenda sportif, festif, culturel

**DU 28 JUIN AU 14 JUILLET :**  
> Exposition "Poésie urbaine" - La Distillerie 66  
**DU 3 AU 7 JUILLET :**  
> Exposition Aux tours des arts - salle des fêtes  
**DU 4 AU 18 JUILLET :**  
> Exposition "Okaasan" - galerie Auguste  
**5, 8 ET 10 JUILLET :**  
> Master classes, 21h - chapelle de Juhègues  
**MARDI 9 JUILLET :**  
> Balade à vélo, 9h - espace Capellans  
> Don de sang, 15h à 19h30 - salle des fêtes  
> Tous à la plage, 19h - espace Capellans  
**SAMEDI 13 JUILLET :**  
> Bal républicain 19h - 1h - place Louis Blasi  
> Feu d'artifice 22h30, stade Joseph Sayrou  
**DIMANCHE 14 JUILLET :**  
> Cérémonie du 14 juillet, 10h45 - place Louis Blasi  
**19, 20 & 21 JUILLET :**  
> Festival Jazz à Juhègues, 21h30 - site de Juhègues  
**MERCREDI 24 JUILLET :**  
> Tous à la plage et feu d'artifice, 19h - espace Capellans

**MARCHÉ :**  
mardi et vendredi matin,  
place des souvenirs d'enfance

## MESSSES

Samedi 6 juillet : 18h à St Laurent.  
Dimanche 7 juillet : 9h30 à Le Barcarès ; 11h à Clairà ; 18h30 à Barcarès. Lundi 8 juillet : 18h à St Laurent. Mercredi 10 juillet : 18h à Le Barcarès. Jeudi 11 juillet : 18h à Clairà.

## MÉTÉO



## APPEL AUX LAURÉATS

Comme chaque année, la rédaction du Torreilles info appelle tous les lauréats des examens 2024 (brevet, baccalauréat, CAP, BEP, BTS...) à se faire connaître afin de publier la liste des heureux diplômés dans une prochaine édition. Mail : communication@torreilles.fr

## TRIBUNE LIBRE

Cfn° 1520. On apprend que deux entreprises ont inventé un procédé de protection du trait côtier (Indépendant 18-6). Il s'agit de la fabrication et sculpture d'immenses blocs de béton écologique, inspirés de l'architecture complexe des fonds marins: rochers, mangroves, écosystèmes coralliens, herbiers... Ni digues, ni enrochements, les blocs - comportant des cavités et des mailles ultra poreuses pour le passage de l'eau - ont pour but de diminuer la force de la houle. En même temps la diversité des formes implantées permettront de recréer l'habitat des faune et flore marines. Penchons-nous sur cette ingénieuse invention écologique, rempart peut-être contre l'érosion du littoral torreillan. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.